

# **PANEL SOCIO-ECONOMIQUE**

*"LIEWEN ZU LËTZEBUERG"*

DOCUMENT PSELL N° 79

NOVEMBRE 1995

*Série "Niveau de vie" n°6*

## **L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG ENTRE 1985 ET 1992**

par

*Pierre Hausman*

Document présenté lors des XVe journées de l'Association d'Economie Sociale :  
"L'analyse longitudinale en Economie Sociale", Nancy, 14 et 15 septembre 1995.  
(Vol. I des Actes du Colloque).

**CEPS/Instead**  
**Walferdange**  
**Grand-Duché de Luxembourg**

**1995**

## Présentation du programme P S E L L

Les informations présentées dans ce cahier proviennent du programme PSELL développé par la Division "Ménages" du C.E.P.S./Instead. Grâce à ce programme, le Grand-Duché de Luxembourg dispose d'un instrument exceptionnel permettant de connaître les conditions d'existence des personnes et des ménages qui y vivent : le panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg" (PSELL).

Dans le cadre de ce programme, de nombreuses informations sont récoltées chaque année sur les principaux aspects de la vie de la population du pays :

- conditions de logement, équipement et composition des ménages
- principales dépenses
- précarité
- endettement
- position scolaire des enfants
- position socioprofessionnelle des adultes
- revenus, ...

Cette recherche a débuté en 1985 par des interviews auprès d'un échantillon de 6110 personnes réparties dans 2012 ménages. Chaque année, cette enquête est reprise et le même échantillon est suivi année après année. Bien sûr, cet échantillon évolue, tout comme la population du pays (naissances, mariages, décès, émigration, ...). En 1992, il était composé de 5363 personnes vivant dans 1923 ménages.

En 1994, cette étude a fêté son dixième anniversaire. Sur le plan scientifique, cet événement représentait certainement un succès parce qu'il est très rare qu'un même programme de recherche puisse être développé sur une période aussi longue. Une large part de ce succès revient toutefois aux milliers de personnes qui, au fil des années, ont accepté de recevoir chez elles nos enquêteurs et de participer à ce vaste programme ; par leur contribution, elles ont permis de réunir un capital de connaissances inestimable, couvrant dix ans de la vie de la population de notre pays.

Les données récoltées ont déjà fait l'objet de nombreuses études publiées pour la plupart au CEPS/Instead dans les séries suivantes :

- ☞ Documents PSELL (voir liste en annexe)
- ☞ Notes de Recherche
- ☞ PSELL INFO
- ☞ ECOCEPS.

### Pour plus d'informations

(A. Kerger)

Tel: (00 352) 33 32 33- 531

Fax: (00 352) 33 27 05

*Document produit par le*

### **CEPS/Instead**

*Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques*

*B.P. 65 - L 7201 Walferdange*

*Président : Gaston Schaber*

Document PSELL N°79 - ISBN 2 - 87987 - 060 - 7 - 1995

L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES  
ENTRE 1985 ET 1992

---

SOMMAIRE

Introduction .....	4
<b>PREMIERE PARTIE : QUELQUES POINTS DE REPERE .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1. Bilan général .....</b>	<b>5</b>
1.1.1. Les variations en positions relatives .....	6
1.1.2. La stabilité est néanmoins plus élevée dans les hauts et bas revenus .....	7
<b>1.2. Les modifications enregistrées au niveau des caractéristiques des personnes suivies ou de leur environnement "ménage" .....</b>	<b>8</b>
1.2.1. La position des individus par rapport au marché du travail. Evolution 1985-1992 .....	9
1.2.2. L'effet du nombre de titulaires de revenu dans le ménage .....	11
1.2.3. Les changements affectant le ménage et sa composition .....	12
<b>1.3. L'arrivée d'un enfant supplémentaire dans le ménage : son impact sur le niveau de vie .....</b>	<b>17</b>
<b>DEUXIEME PARTIE : DE QUOI DEPEND LE CHANGEMENT DE STATUT ECONOMIQUE DES INDIVIDUS ? .....</b>	<b>20</b>
<b>2.1. La mesure de l'évolution du niveau de vie (1985-1992) .....</b>	<b>20</b>
<b>2.2 Décomposition de la variance des changements de niveau de vie .....</b>	<b>22</b>

# L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

---

## ENTRE 1985 ET 1992

### **Introduction**

La comparaison du niveau de vie caractérisant les ménages à deux époques différentes permet de décrire le sens et l'intensité d'une évolution qui s'est déroulée au sein de la population. Ce type d'approche conduit donc à dresser un bilan global.

Dans la mesure où les ménages ont subi eux-mêmes un certain nombre de transformations au cours de la période observée, il n'est cependant ni raisonnable, ni possible de retracer la progression de leur niveau de vie, cas par cas. Une telle opération ne peut être envisagée correctement qu'au seul niveau des personnes.

Le dispositif mis en oeuvre dans le programme PSELL a été expressément conçu pour résoudre ce genre de difficulté puisque chaque année, depuis 1985, les mêmes personnes<sup>1</sup> ont été interrogées.

Ce dispositif est ainsi le seul apte à fournir des réponses correctes aux différentes questions que l'on est en droit de se poser à propos de l'évolution du bien-être économique des habitants de notre pays.

C'est donc dans cette perspective que s'inscrit le traitement des informations présentées dans la suite de ce document. Celles-ci concernent l'échantillon des personnes présentes, entre 1985 et 1992, dans le panel socio-économique luxembourgeois<sup>2</sup>.

Chacune de ces personnes peut être ensuite définie par des caractéristiques individuelles (sexe, position sur le marché du travail, ...) et par des caractéristiques mesurant, chaque année, la situation de leur ménage (composition, niveau de vie, ...).

Dans ce cadre, il devient donc possible d'analyser concrètement l'évolution du niveau de vie. Et le fait que cette mesure soit sensible à toute modification intervenant au sein des ménages (changement de taille, ...) ne constitue pas ici un obstacle puisque ces variations seront désormais enregistrées à l'échelon des personnes qui, ainsi, "témoignent" des transformations intervenant dans leur environnement direct (ici : le ménage et ses caractéristiques).

- 
1. Mais aussi leurs enfants nés, éventuellement, entre-temps de même que les autres personnes venues les rejoindre dans leur ménage (suite à un mariage, par exemple).
  2. Cet échantillon, dit cylindré, ne comprend donc pas toutes les personnes présentes à un moment de cette période mais uniquement celles pour lesquelles il est possible de retracer le parcours continu entre 1985 et 1992 (par ex: les personnes apparues dans le panel à partir de la deuxième ou troisième année, ne sont pas prises en compte ici). L'échantillon dont question a été standardisé à partir des poids individuels calculés en 1992 de telle sorte que les individus interrogés tout au long de la période étudiée puissent représenter l'échantillon initial de 1985.

L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES  
ENTRE 1985 ET 1992

## PREMIERE PARTIE

### Quelques points de repère

#### I. 1. Bilan général

*Le niveau de vie est mesuré en divisant le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation qui y sont recensées.*

Position dans le ménage	Coefficient de pondération
Chef de ménage	1.0
Conjoint ou tout adulte supplémentaire	0.7
Enfant à charge	0.5

Le niveau de vie des personnes suivies entre 1985 et 1992 a progressé, en moyenne, de plus de 54%. Ce résultat traduit la tendance centrale de l'histoire survenue au cours de ces huit années et, à cet égard, il s'agit déjà d'un résultat remarquable. On doit évidemment soupçonner le fait que les individus n'ont pas tous partagé une telle augmentation du bien-être économique.

Tableau 1.1  
Répartition des sujets selon l'évolution de leur niveau de vie entre 1985 et 1992  
(inflation déduite)

Comparaison du niveau de vie 1985-1992	Fréquences	
	%	% cumulés
1. Diminution de plus de 50%	0.4	0.4
2. Diminution de 40 à 49%	0.6	1.1
3. Diminution de 30 à 39%	1.5	2.5
4. Diminution de 20 à 29%	4.1	6.6
5. Diminution de 6 à 20%	7.2	13.9
6. -5% à +5%	5.2	19.1
7. Progression de 6 à 20%	10.7	29.8
8. Progression de 21 à 30%	8.1	37.9
9. Progression de 31 à 40%	10.1	48.0
10. Progression de 41 à 50%	9.1	57.2
11. Progression de 51 à 75%	14.0	71.2
12. Progression de 76 à 100%	12.0	83.2
13. Progression de 101 à 125%	6.3	89.5
14. Progression de 126 à 150%	3.4	92.9
15. Progression de 151 à 200%	4.6	97.5
16. Progression supérieure à 200%	2.5	100.0
Ensemble	100.0	

Source : PSELL - CEPS/Instead

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

### ENTRE 1985 ET 1992

Comme le montre le tableau 1.1, certains ont - en réalité - connu une diminution de leur niveau de vie. Mais seule une faible minorité (6.6%) est concernée par une diminution de plus de 20%. Et si l'on regroupe toutes les diminutions supérieures à 5%, ce phénomène ne touche pas plus de 14% des sujets.

On notera ensuite que les effectifs concernés par une progression inférieure ou supérieure à la moyenne générale s'équilibrent. Ainsi, 42.8% des individus suivis ont bénéficié, en 1992, d'une augmentation de leur niveau de vie supérieure à 50% (par rapport à 1985).

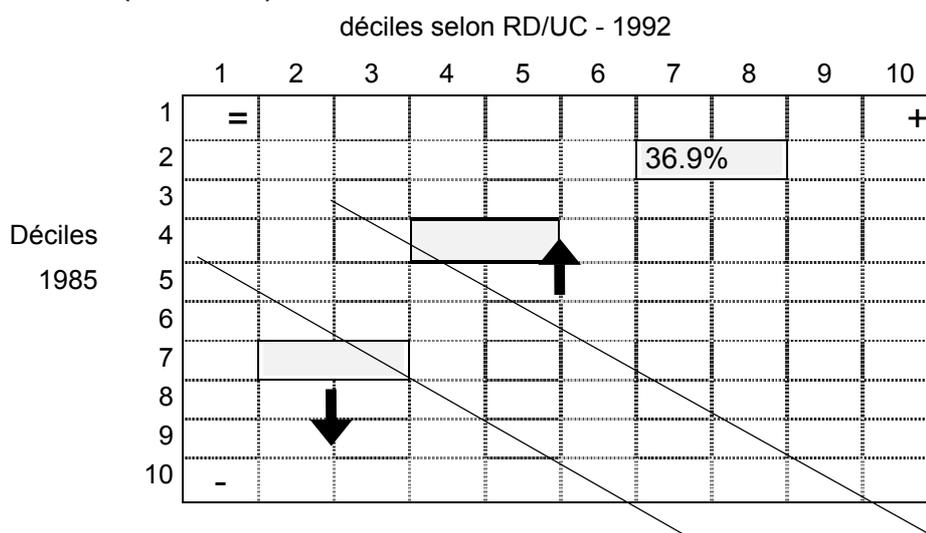
#### I. 1.1. Les variations en positions relatives (par déciles/quintiles\*)

Cette confrontation entre les niveaux de vie atteints en 1985 et 1992 fournit déjà un premier aperçu à propos de la répartition des variations qui se produisent durant une période encore relativement brève de huit années. Ce bilan général (cf. tab.1.1) ne nous renseigne cependant guère sur la façon dont la hiérarchie évolue en matière de revenus. Pour ce faire, il est nécessaire de recourir à une autre forme de répartition des individus.

Les deux schémas suivants résument l'évolution de la répartition des individus par déciles ou quintiles en début et fin de période. Le procédé employé permet d'apprécier la mesure selon laquelle la hiérarchie établie entre les individus à un moment donné, tend à se maintenir ou à se modifier au cours du temps:

- la diagonale représente ici la stabilité; on y trouve les individus qui occupaient un rang identique en 1992 et en 1985, en matière de niveau de vie;
- les triangles supérieurs et inférieurs correspondent aux cas qui ont connu une certaine mobilité (+/-) au sein de la hiérarchie considérée.

Schéma 1 : **Evolution de la position des individus selon le décile occupé en 1985 et en 1992 (réf. RD/UC)**

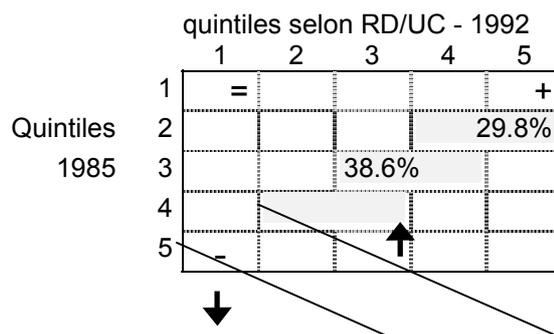


\* Les déciles et quintiles se réfèrent ici aux ménages auxquels appartiennent les individus. Chaque individu est ainsi caractérisé par le rang de son ménage.  
 Quintile : chacune des cinq parties, d'effectif égal, de l'échantillon des ménages ordonné selon le R.D./U.C. Le premier quintile correspond ainsi aux 20% de ménages dont le R.D./U.C. est le plus faible.

Schéma 2 : **Evolution de la position des individus selon le quintile occupé en 1985 et en 1992 (réf. RD/UC)**

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

ENTRE 1985 ET 1992



Quel que soit le mode d'organisation utilisé (déciles ou quintiles), il apparaît clairement que la mobilité l'emporte sur la stabilité. L'importance relative de cette dernière dépend, en fait, du degré de finesse de l'approche choisie :

- l'organisation par déciles tend à réduire la proportion de cas stables (22.5%);
- alors qu'un regroupement plus large, par quintiles, produit l'effet inverse (38.6% de cas stables).

Par ailleurs, on observe des proportions relativement proches pour les cas de mobilité ascendante ou descendante. L'examen de ces deux schémas conduit finalement à la même conclusion :

- les positions que les individus occupent les uns par rapport aux autres en matière de niveau de vie, évoluent constamment.

En d'autres termes, la distribution des revenus ne façonne pas, d'une manière générale, une structure figée définitivement. Pour peu que l'on puisse suivre le parcours des individus en ce domaine, on s'apercevra que les positions enregistrées à un moment donné ne sont plus guère semblables à celles relevées quelques années plus tard. Et leur degré de similitude sera d'autant plus faible que la période d'observation s'allonge.

### I. 1.2. La stabilité est néanmoins plus élevée dans les hauts et bas revenus

Tableau 1.2

**Proportions d'individus occupant le même rang en 1985 et 1992**

Quintiles	% d'individus stables
1	61.5
2	22.8
3	30.2
4	29.7
5	53.1

Source : CEPS/Instead

La distribution des revenus ne définit donc pas une hiérarchie fixée une fois pour toute entre les individus. Cela ne signifie cependant pas que les conditions de mobilité soient nécessairement

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

---

### ENTRE 1985 ET 1992

identiques pour tous. Un examen plus détaillé montre, en effet, que les individus situés aux deux extrémités de la distribution ont davantage tendance à conserver leur position initiale.

Cette observation est, somme toute, logique dans la mesure où ces individus ne peuvent se déplacer que dans un seul sens de la distribution des revenus (vers le haut pour le premier quintile et vers le bas dans le dernier quintile).

On notera toutefois que 47% des personnes appartenant au cinquième quintile en 1985 ne s'y trouvaient plus en 1992 alors que 38.5% de celles du premier quintile (en 1985) figuraient dans un quintile supérieur en 1992.

De tels changements de niveau de vie peuvent s'inscrire dans des processus fort différents. Certains d'entre eux sont plutôt liés à des transitions vécues par la personne elle-même (passage à la retraite, changement de profession, ... ); d'autres reflètent davantage des événements ou modifications qui se sont produits dans le milieu de vie de ces personnes (divorce, changement de ménage ou de composition de celui-ci, modification du statut d'un autre membre du ménage, ... ); enfin, il n'est pas du tout exclu que certaines personnes aient pu connaître, successivement, ces différents processus au cours des huit années d'observation.

### ***1.2. Les modifications enregistrées au niveau des caractéristiques des personnes suivies ou de leur environnement "Ménage"***

De nombreux facteurs sont susceptibles d'intervenir pour modifier le niveau de bien-être économique que connaissent les personnes au cours d'une période donnée. De ce point de vue, les facteurs individuels ne doivent pas être négligés ; mais leur poids va évidemment varier en fonction

- du type ou des types de ménage(s) dans lequel ou lesquels la personne aura vécu durant la période considérée
- et de la position occupée par la personne dans ce ou ces ménage(s).

Ce poids sera ainsi très différent selon qu'il s'agit d'un enfant, d'une personne vivant seule ou dans une famille nombreuse.

Le poids de ce facteur individuel tendra donc à diminuer d'autant plus que la taille du ménage s'élève ; dans ce cas, la détermination du niveau de vie est en effet soumise à l'influence de multiples éléments au sein desquels les caractéristiques spécifiques à une seule personne ne tiennent éventuellement qu'un rôle mineur.

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES ENTRE 1985 ET 1992

La complexité de cette approche du niveau de vie peut s'accroître très vite parce que :

- certaines caractéristiques personnelles des individus suivis évoluent au fil du temps
- le cadre de vie des personnes se transforme dans la plupart des cas
- et, souvent, des changements se produisent à ces deux niveaux, simultanément ou successivement.

Cet article ne retracera pas toute la complexité dans laquelle s'inscrit la dynamique du niveau de vie. L'approche proposée a été davantage conçue pour fournir une première appréciation à propos de certains facteurs participant à cette dynamique. Enfin, les exemples choisis pour cet exercice s'appliquent uniquement à l'échantillon des personnes enquêtées chaque année dans le cadre du panel socio-économique luxembourgeois, entre 1985 et 1992 (échantillon cylindré, pondéré).

### I. 2.1. La position des individus par rapport au marché du travail : Evolution 1985 - 1992

Tableau 1.3.

**Répartition des personnes selon leur position sur le marché du travail**

	Fréquences (%)		Changements 1985-1992 (%)		Total
	1985	1992	Même statut	Statut différent	
- Enfants à charge	26.7	18.4	68.9	<b>31.1</b>	100.0
- Retraités, pens. invalidité	13.7	21.5	95.5	4.5	100.0
- occupent un emploi	37.6	40.6	77.3	22.7	100.0
- à la recherche d'un emploi	1.4	0.3	(2.1)	97.9	100.0
- ménagères et autres cas	20.6	19.2	76.5	23.5	100.0
Ensemble	100.0	100.0	76.2	23.8	100.0
n =	(3857)	(3857)			

Source : PSELL - CEPS/Instead

- Entre 1985 et 1992, on constate que les positions par rapport au marché du travail se répartissent différemment (cf. tableau 1.3). Globalement, près d'un quart des personnes suivies ont changé de position. De ce point de vue, les mouvements les plus importants concernent les enfants à charge de leurs parents en 1985 dont 31% ne l'étaient plus en 1992.

Ces changements touchent aussi d'autres statuts, mais dans une mesure moindre ; ainsi, plus d'une personne sur cinq disposant d'un emploi en 1985 se trouvait dans une situation différente sept ans plus tard : soit à la retraite ou en pension d'invalidité (17%), soit à s'occuper uniquement de son ménage (5%). La même tendance est encore observée pour les personnes enregistrées comme ménagères en 1985 ; entre-temps, 15% d'entre elles avaient repris une activité professionnelle.

- Les modifications de statut survenues au cours de ces huit années vont évidemment influencer le niveau de vie des personnes concernées. (cf. tableau 1.4).

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

### ENTRE 1985 ET 1992

Ainsi, le passage de la vie active à la retraite implique plus souvent une révision à la baisse de la position relative (quintile) que les personnes occupaient précédemment en matière de niveau de vie. Mais il s'agit là d'une tendance majoritaire et non absolue (un cinquième de ces personnes accédant à la retraite ont vu, en effet, leur position relative réévaluée).

A l'inverse, le passage de l'état d'enfant à celui d'adulte (avec emploi) s'accompagne d'une progression très forte du niveau de vie. Ce dernier augmente aussi de façon très sensible pour les ménagères (de 1985) qui disposent d'un emploi ou d'une pension de survie en 1992.

Tableau 1.4.

#### Changement de position sur le marché du travail et variation du niveau de vie

Comparaison des positions par rapport au Marché du Travail (1985/92)	Quintile du niveau de vie en 1985 et 1992				
	Quintile plus bas en 1992	Même quintile	Quintile plus élevé en 1992	TOTAL	Evolution moyenne du niveau de vie (1985=100) Prix 1985
1. Toujours enfant à charge	29.0	47.6	23.4	100.0	145.6
2. Enft.à ch./occupe un emploi	9.4	27.8	<b>62.9</b>	100.0	195.4
3. Toujours retraité, pensionné invalidité	38.8	40.9	20.3	100.0	145.2
4. Occupe toujours un emploi	27.5	42.4	30.1	100.0	157.6
5. Emploi/retraité, pens.invalidité	<b>52.3</b>	27.1	20.6	100.0	132.1
6. Toujours ménagère, ...	38.9	38.3	22.8	100.0	144.8
7. Ménagère/pens. survie, ...	32.4	27.8	<b>39.7</b>	100.0	184.0
8. Ménagère/emploi	19.9	44.2	<b>35.9</b>	100.0	175.1
Ensemble	31.7	39.4	28.9	100.0	154.5 ( $\eta = 0.22$ )

Source : PSELL - CEPS/Instead

Tous les cas cités recouvrent des transitions de statut qui se sont opérées au cours de la période étudiée. Et l'on peut remarquer que toutes ces transitions ont été accompagnées d'effets importants sur le niveau de vie.

Toutefois, ce bilan des statuts occupés en 1985 et 1992 n'explique, au total, qu'une faible part (4.4%) des variations des niveaux de vie mesurés entre ces deux dates parce que :

- les transitions décrites n'orientent pas de façon absolue le niveau de vie (tous les individus ayant connu le même passage d'un statut à un autre ne suivent pas nécessairement la même tendance en matière de niveau de vie) ;
  
- et, pour une large part, ces transitions ont été accompagnées, suivies ou précédées de transformations au niveau de la composition des ménages des personnes concernées (et ces transformations ont aussi eu un effet sur le niveau de vie) ;

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

### ENTRE 1985 ET 1992

- enfin, certaines variations du niveau de vie peuvent intervenir du seul fait de changements enregistrés dans la structure du ménage des personnes suivies et ce, en l'absence de toute transition de statut.

Ces premiers résultats illustrent bien le type de difficultés que l'on rencontre dans une approche dynamique du niveau de vie. Il n'existe pas, en effet, d'explication simple à la variation de celui-ci. Et la complexité de l'approche ne dépend pas seulement du nombre de facteurs dont il convient de tenir compte ici, mais encore de la manière dont ceux-ci se combinent entre eux.

### I. 2.2. L'effet du nombre de titulaires de revenu dans le ménage

La relation entre le nombre d'apporteurs de revenus présents dans le ménage et le niveau de vie constitue un fait bien établi lorsque l'on examine la situation à un moment donné. On peut donc s'attendre à ce que les variations du niveau de vie dans le temps soient aussi sensibles à toute modification du nombre de titulaires de revenu dans le ménage des personnes suivies. La comparaison entre les niveaux de vie relatifs (quintiles) enregistrés en 1985 et 1992 vérifient effectivement cette hypothèse :

- lorsque le nombre de titulaires de revenu décroît, 58% des cas concernés appartiennent - en 1992 - à un quintile de rang inférieur à celui de 1985 ;
- à l'inverse, 64% des personnes dont le ménage a vu son nombre de titulaires de revenu augmenter au cours de cette période, ont aussi gagné un ou plusieurs rangs sur l'échelle du niveau de vie.

Les modifications du nombre de titulaires de revenu ont, sur l'évolution du niveau de vie, un effet plus important que celui déjà relevé à propos des changements de statut individuel. Mais cette caractéristique est encore loin d'épuiser toutes les variations du niveau de vie. Dans cette perspective, on ne manquera d'ailleurs pas d'observer que plus de la moitié des individus dont le ménage n'a pas connu d'évolution sur le plan des titulaires de revenu, ont néanmoins changé de rang sur l'échelle du niveau de vie (par quintiles).

Tableau 1.5.

#### Effet de l'évolution du nombre de titulaires de revenu sur le niveau de vie (1985-1992)

Positions des personnes dans les quintiles du R.D./U.C. 1985-1992	Comparaison des titulaires de revenus présents en 1985 et 1992 dans le ménage des personnes suivies			
	Moins de titulaires %	Même nombre de titulaires %	Plus de titulaires %	TOTAL %
1. Diminution de rang	58.0	28.3	8.8	31.7
2. Même quintile	28.8	48.9	27.4	37.4
3. Augmentation de rang	13.2	22.9	63.9	28.9
<b>TOTAL</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

Source : PSELL - CEPS/Instead

Tableau 1.6.

#### Evolution du niveau de vie selon le nombre de titulaires de revenu en 1985 et 1992

Nombre de titulaires de revenus 1985 - 1992	Evolution moyenne du niveau de vie entre 1985 et 1992 (1985 = 100 ; prix 1985)
---	--

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

ENTRE 1985 ET 1992

1. Moins en 1992	124.5
2. Autant	153.7
3. Plus en 1992	192.9
<b>Ensemble</b>	<b>154.5</b>

Source : PSELL - CEPS/Instead

### I. 2.3. Les changements affectant le ménage et sa composition

A partir de ces premiers exemples, on se rend déjà compte que les caractéristiques associées au cadre de vie des personnes suivies fournissent une perspective plus prometteuse pour l'approche dynamique du bien-être économique que celle offerte par les caractéristiques individuelles (sans que ces dernières soient pour autant négligeables). Il s'agit là d'un résultat attendu et qui s'inscrit tout à fait dans la logique de construction de l'indicateur de niveau de vie, rappelée en introduction à cet article.

**I.2.3.1.** Toute l'importance du cadre de vie pour la problématique qui nous intéresse ici, ressort bien de l'examen de la configuration des ménages auxquels appartenaient les personnes suivies entre 1985 et 1992 : parmi celles-ci, près de 54% vivaient dans un ménage dont la **configuration** était, en 1992, différente de celle observée en 1985.

Ce bilan, très général, ne s'applique qu'à la morphologie interne des ménages, à deux dates différentes. En réalité, la proportion de personnes concernées par des modifications de leur cadre de vie direct (ménage) peut être encore plus importante ; certaines personnes ont, par exemple, connu plusieurs changements au cours de ces huit années (la fréquence des changements observés varie donc en fonction de la précision et du type de grille d'analyse utilisé).

De façon très schématique encore, on pourrait distinguer deux types de changements que les personnes sont susceptibles d'avoir connu au cours de la période étudiée :

- (1) les changements qui se sont opérés au niveau de la composition de leur ménage :
  - par le départ de l'un ou l'autre membre
  - par l'arrivée d'un nouveau membre (ou de plusieurs)
- (2) les changements plus radicaux qui se soldent par la création d'un nouveau ménage.

Tableau 1.7.

**Changements enregistrés au niveau de la composition des ménages :  
pour les personnes suivies entre 1985 et 1992**

Nombre de changement(s)	Fréquences %
-------------------------	-----------------

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

ENTRE 1985 ET 1992

• aucun	48.3
• un changement	33.4
• deux changements	13.0
• trois changements	3.4
• quatre ou cinq changements	2.0
TOTAL	100.0

Source : PSELL - CEPS/Instead

Tableau 1.8.

**Les personnes suivies ont-elles quitté leur ménage d'origine pour fonder leur propre ménage ou rejoindre un autre ménage ?**

Passage vers un autre ménage	Fréquences %
• Non	93.3
• Oui, une fois	5.9
• Oui, deux fois (ou plus)	0.8
TOTAL	100.0

Source : PSELL - CEPS/Instead

Selon cette double perspective, il apparaît que plus de la moitié des personnes suivies ont connu **au moins** un changement dans la composition de leur ménage (18.4% ont même connu plusieurs changements de cet ordre) alors que près de 7% ont vécu un événement plus radical correspondant au passage d'un ménage à un autre (dans ce cas, il s'agit très souvent de la création d'un nouveau ménage).

La combinaison de ces deux informations permet de dresser ensuite un inventaire des différents modes de changements (cf. tableau 1.9). Au total 54% des personnes suivies sont concernées par de tels changements. Toutefois, la portée de cette approche demeure encore trop générale pour contribuer de façon utile à l'explication de la progression du niveau de vie comme le montre le tableau 1.10.

L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES  
ENTRE 1985 ET 1992

Tableau 1.9.  
**Inventaire des transformations opérant dans le cadre de vie  
des personnes suivies (1985 - 1992)**

Types de transformation(s)	Fréquences %
• pas de transformation	46.2
• un changement: composition du ménage	30.5
• deux changements: composition du ménage	11.8
• trois changements ou plus	4.9
• pas de changement dans la composition du ménage - 1 passage vers un autre ménage	2.0
• un changement: composition du ménage +1 passage vers un autre ménage	2.9
• deux changements ou plus: composition du ménage +1,2 passage(s) vers un autre ménage	1.7
TOTAL	100.0

Source : PSELL - CEPS/Instead

Tableau 1.10.  
**Progression du niveau de vie en fonction de l'inventaire des transformations  
opérant au niveau du cadre de vie des personnes suivies (1985 - 1992) [1985 =100]**

Types de transformation(s)	Progression moyenne du niveau de vie
• pas de transformation	153.7
• 1 changement dans la composition du ménage	152.9
• 2 changements dans la composition du ménage	144.1
• 3 changements ou plus dans la composition du ménage	165.3
• 1 passage vers un autre ménage	203.4
• 1 passage vers un autre ménage +un changement dans la composition du ménage	171.4
• 1,2 passage(s) vers un autre ménage +1,2 changements dans la composition du ménage	160.2
TOTAL	154.5 ( $\eta = 0.12$ )

Source : PSELL - CEPS/Instead

**1.2.3.2.** Pour cerner de plus près les tendances en matière d'évolution du niveau de vie, il ne suffit donc pas d'établir un catalogue global des changements survenus dans la composition des ménages. Il faut, en revanche, être en mesure de préciser la nature des changements.

De ce point de vue, les variations enregistrées en termes d'enfants à charge et d'adultes constituent un diagnostic déjà plus élaboré des transformations qui ont affecté le cadre de vie des personnes suivies (cf. tableau 1.11). On s'aperçoit ainsi que plus de 60% de ces personnes ont été concernées par de telles transformations entre 1985 et 1992. Mais ce nouveau diagnostic fournit surtout des éléments plus précis pour interpréter les progressions du niveau de vie. Il apparaît ainsi clairement que les gains **les plus faibles** en niveau de vie correspondent, deux fois sur trois, aux catégories de personnes dont le nombre d'enfants dans le ménage a augmenté durant la période étudiée (cf. modalités n°2 et n°8 dans le tableau 1.11).

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

### ENTRE 1985 ET 1992

Toutefois, lorsque l'arrivée de nouveaux enfants à charge est accompagnée d'une augmentation de l'effectif des adultes (modalité n°6), on constate que la progression du niveau de vie est pratiquement identique à celle de l'ensemble de l'échantillon suivi.

A l'inverse, les gains **les plus élevés** en niveau de vie sont observés chaque fois que le nombre d'enfant(s) à charge diminue (cf. modalités n°3, n°7 et, dans une mesure moindre, n°9).

Tableau 1.11.

#### Progression du niveau de vie selon les modifications du cadre de vie : en nombre d'enfants à charge<sup>3</sup> et d'adultes, entre 1985 et 1992

Modifications en nombre d'enfants à charge / d'adultes	Fréquences %	Progression moyenne du niveau de vie
1. aucune modification	39.3	145.3
2. plus d'enfant(s) à charge	10.6	119.8
3. moins d'enfant(s) à charge	7.3	<b>192.6</b>
4. plus d'adultes	3.3	174.5
5. moins d'adultes	17.3	143.0
6. plus d'enfants et plus d'adultes	0.9	151.5
7. moins d'enfants et plus d'adultes	14.2	<b>195.1</b>
8. plus d'enfants et moins d'adultes	1.9	115.7
9. moins d'enfants et moins d'adultes	5.2	169.8
Ensemble	100.0	154.8 ( $\eta = 0.32$ )

Source : PSELL - CEPS/Instead

**I.2.3.3.** Cet effet dû aux changements d'effectifs d'enfants et d'adultes constitue un résultat normal et attendu dans la mesure où ces éléments influencent directement le calcul du niveau de vie. L'estimation de l'importance de cet effet sur la progression du niveau de vie représente cependant une information nouvelle. Et, surtout, ces derniers résultats renforcent la présomption selon laquelle l'évolution du niveau de vie serait **particulièrement sensible** aux modifications démographiques touchant au cadre de vie des personnes (et, sans doute, moins sensible aux changements opérant sur les seules caractéristiques individuelles de ces personnes). Cette perspective conduit tout naturellement à préciser davantage encore les trajectoires des personnes au travers des différents types de ménages qu'elles ont connus durant la période étudiée. Le tableau suivant présente le bilan de ces trajectoires, limité à la comparaison entre le type de ménage dans lequel vivaient les personnes suivies : en début et en fin de période<sup>4</sup>.

3. La modification "moins d'enfants à charge et plus d'adultes" n'enregistre pas seulement, ici, des entrées et sorties au niveau du ménage mais aussi le passage du statut d'enfant à charge à celui d'adulte (sans modification de la taille du ménage).
4. La prise en considération de tous les changements annuels aurait conduit à un bilan plus précis mais aussi plus complexe à interpréter. Le présent exercice s'appuie sur une typologie de ménages construite en fonction de trois éléments : le nombre d'enfants à charge, d'adultes en âge d'activité et de personnes âgées (65 ans ou plus).

L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES  
ENTRE 1985 ET 1992

Tableau 1.12.

**Progression du niveau de vie selon les trajectoires suivies par les sujets  
du point de vue du type de ménages auquel ils appartenaient en 1985 et 1992**

Types de ménages en :		Progression moyenne du niveau de vie
1985	1992	(niveau de vie en 1985 = 100)
10. 1 personne âgée	idem	146.4
20. 1 personne active	idem	<b>179.9</b>
21. 1 personne active	1 personne âgée	155.6
30. 2 personnes âgées	idem	134.9
31. 2 personnes âgées	1 personne âgée	219.3
40. 1 personne âgée + 1 pers. active	idem	<b>156.8</b>
50. 2 personnes actives	idem	155.3
51. 2 personnes actives	1 personne active	138.7
52. 2 personnes actives	2 personnes âgées	114.1
53. 2 personnes actives	1 pers. active + 1 pers. âgée	124.8
54. 2 personnes actives	2 pers. actives + 1 enfant	106.4
55. 2 personnes actives	2 pers. actives + 2,3 enfants	98.6
60. 2 personnes actives + 1 enfant	idem	154.6
62. 2 personnes actives + 1 enfant	2 personnes actives	<b>183.3</b>
64. 2 personnes actives + 1 enfant	2 pers. actives + 2,3 enfants	127.4
66. 2 personnes actives + 1 enfant	3 adultes...	188.4
70. 2 personnes actives + 2 enfants	idem	142.9
75. 2 personnes actives + 2 enfants	2 pers. actives + 3 enfants	139.4
77. 2 personnes actives + 2 enfants	3 adultes...	<b>191.1</b>
80. 2 personnes actives + 3 enfants	idem	134.5
86. 2 personnes actives + 3 enfants	3 adultes...	181.5
100. 3 Ad. ou plus, avec/sans enft(s)	idem	166.5
102. 3 Ad. ou plus, avec/sans enft(s)	1 personne active	195.8
103. 3 Ad. ou plus, avec/sans enft(s)	2 personnes âgées	107.1
104. 3 Ad. ou plus, avec/sans enft(s)	1 pers. active + 1 pers. âgée	123.5
105. 3 Ad. ou plus, avec/sans enft(s)	2 personnes actives	142.2
106. 3 Ad. ou plus, avec/sans enft(s)	2 pers. actives + 1,2,3 enfts.	121.9
Ensemble des personnes suivies		154.8 ( $\eta = 0.38$ )

Source : PSELL - CEPS/Instead

Les vingt-sept trajectoires reprises ici regroupent 91% des cas suivis<sup>5</sup>. Les tendances déjà commentées au point précédent sont globalement confirmées par cette nouvelle approche ; celle-ci fournit cependant des informations beaucoup plus riches sur la façon dont évolue le niveau de vie.

5. Les trajectoires concernant moins de 40 personnes ont été abandonnées dans cette présentation.

**L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES**  
**ENTRE 1985 ET 1992**

Ces derniers résultats mettent bien en évidence l'hétérogénéité des progressions du niveau de vie pour des trajectoires ayant le même point de départ. Ainsi, au sein des individus qui vivaient dans un ménage composé de "deux personnes actives et d'un enfant" en 1985 (modalité n°60 à 66), peut-on observer des gains en niveau de vie variant de +27.4% à +88.4% selon la configuration observée en 1992. Les gains les plus élevés sont à nouveau vérifiés lorsque la taille du ménage diminue (n°62) ou lorsque, dans un ménage de même taille, l'un des membres change de statut (cf. n°66 où un enfant à charge - en 1985 - devient adulte en 1992). A l'inverse, une progression de moindre importance correspond à l'augmentation du nombre d'enfants à charge dans ce type de ménage (cf. n°64).

Tableau 1.13.

**Evolution du niveau de vie des individus ayant vécu dans une structure de ménage stable entre 1985 et 1992**

Types de ménages	Progression du niveau de vie (1985 = 100)	Proportions d'individus vivant toujours dans le même type de ménage en 1992 %
1. 1 personne âgée	142.8	90.9
2. 1 personne d'âge actif	179.9	43.4
3. 2 personnes âgées	134.9	<b>59.6</b>
4. 1 pers. d'âge actif + 1 pers. âgée	131.5	48.1
5. 2 personnes d'âge actif	155.3	40.7
6. 2 actifs + 1 enfant	154.6	32.4
7. 2 actifs + 2 enfants	142.9	<b>46.5</b>
8. 2 actifs + 3 enfants (ou plus)	134.5	49.7
9. 1 actif + 1 enfant	(148.7)	36.8
10. 1 actif + 2 enfants (ou plus)	(170.4)	23.5
11. 3 adultes, ou plus, avec/sans enfant	166.5	51.1

Source : PSELL - CEPS/Instead

***1.3. L'arrivée d'un enfant supplémentaire dans le ménage : son impact sur le niveau de vie***

Les résultats présentés dans le paragraphe précédent ont permis d'attirer l'attention sur l'allure particulière de la progression du niveau de vie dans les cas de figure où le nombre d'enfants à charge varie au cours du temps.

Dans cette approche, la progression du niveau de vie était examinée sur l'ensemble de la période (1985-1992). De la sorte, il était impossible d'évaluer l'impact **direct** d'une variation de l'effectif des enfants à charge sur le niveau de vie au moment même où ce changement intervient.

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

### ENTRE 1985 ET 1992

Les données reproduites dans le tableau 1.14. éclairent justement cet aspect. Les cas sélectionnés se rapportent tous à des ménages formés - au cours de deux années consécutives - d'un couple marié où la personne de référence était âgée de moins de cinquante ans. L'analyse est ensuite menée pour chaque paire d'années comprises dans la période observée de sorte qu'il devient possible de mesurer l'effet des différentes transitions sur le niveau de vie :

#### - l'arrivée d'un premier enfant, d'un second ou d'un troisième...

Tableau 1.14.

**Variations du niveau de vie selon le type de transition, mesurées au cours de deux années consécutives** - (Niveau de vie de chaque première année = 100)

Types de transition	Variations du niveau de vie en :							Evolution moyenne du niveau de vie par paire d'années
	1986/ 1985	1987/ 1986	1988/ 1987	1989/ 1988	1990/ 1989	1991/ 1990	1992/ 1991	
* Arrivée d'un premier enfant	84.0	87.2	88.3	77.7	106.7	76.1	82.5	85.2
* Arrivée d'un second enfant	98.7	98.0	94.4	93.8	107.0	90.9	90.0	94.2
* Arrivée d'un troisième enfant <sup>6</sup>	115.4	105.4	112.5	107.2	93.1	(104.4)	82.6	97.4
* Nombre d'enfant(s) à charge identique	108.2	111.7	109.6	107.0	106.9	108.7	101.2	107.3
* Pas d'enfant	107.9	112.0	111.2	102.4	107.2	104.7	105.0	107.8

Source : PSELL - CEPS/Instead

D'une manière générale, c'est l'arrivée du premier enfant qui infléchit le plus le niveau de vie des personnes et ménages concernés ; l'effet immédiat de cet événement, mesuré pour chaque paire d'années associées à cette transition, conduit à une réduction **moyenne** du niveau de vie de l'ordre du 15%. L'intensité de cet effet n'est cependant pas constante tout au long de la période 1985-1992. A certains moments, comme en 1989/90, les ménages qui connaissent ce type de changement ont même vu leur niveau de vie progresser.

Le même phénomène peut être aussi observé pour les transitions concernant l'arrivée d'un troisième enfant ; de 1985 à 1989, ce type d'événement était associé à une légère croissance du niveau de vie ; cette tendance s'est ensuite inversée ; ainsi, en 1992, l'arrivée d'un troisième enfant s'accompagne d'une réduction substantielle du pouvoir d'achat, comparable à celle observée pour l'arrivée d'un premier enfant (-17% par rapport au niveau de vie de 1991).

6. ou passage d'un à trois enfants.

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES ENTRE 1985 ET 1992

L'objectif de la présente approche n'est pas de rechercher les raisons de telles fluctuations mais plutôt de montrer l'importance de l'impact des événements démographiques sur le niveau de vie des personnes et ménages concernés. De ce point de vue, l'analyse proposée fait bien apparaître le contraste existant entre :

- les situations marquées par un changement démographique (modalités n°1 à 3 du tableau 1.14.)
- et celles caractérisées par la stabilité à cet égard (modalités n°4 et 5).

Pour ces dernières, on constate en effet une progression constante du pouvoir d'achat, d'une année sur l'autre, et en aucun cas une réduction de celui-ci.

L'analyse précédente était entièrement consacrée aux effets immédiats d'un événement démographique sur le niveau de vie. De la sorte, chaque transition étudiée englobait uniquement les cas concernés par chaque événement et limitait forcément les comparaisons à chaque paire d'années.

En réalité, l'effet immédiat ne nous apprend rien quant à l'évolution du niveau de vie au cours d'une période plus longue. Pour connaître cette évolution, il est nécessaire de recourir à une autre procédure résumée dans le tableau 1.15. On y présente la progression moyenne du niveau de vie pour chaque mode de transition étudiée, entre 1985 et 1992<sup>7</sup>.

On note une progression modeste ( $\pm 20\%$ ) pour l'ensemble des situations associées à une augmentation de l'effectif des enfants à charge. Comparativement à ces premiers résultats, la progression a été deux fois plus rapide ( $\pm 40\%$ ) lorsqu'il s'agit de couples sans enfant ou lorsque le nombre d'enfants est resté identique durant toute la période 1985-1992.

Tableau 1.15.

### Evolution moyenne du niveau de vie selon le type de transition survenu entre 1985 et 1992 (Niveau de vie 1985 = 100)

Types de transition	Progression moyenne du niveau de vie
* Arrivée d'un premier enfant	120.0
* Arrivée d'un second enfant	116.7
* Arrivée d'un troisième enfant	122.6
* Nombre d'enfant(s) à charge constant entre 1985 - 1992	144.3
* Pas d'enfant à charge	136.9

Source : PSELL - CEPS/Instead

7. Cette analyse a été appliquée à l'ensemble des transitions déjà retenues dans le tableau 1.14, mais sur l'ensemble de la période 1985-1992 (fichier "poolé"). Chaque transition est représentée, ici, par une seule unité d'observation par ménage (la personne de référence).

## DEUXIEME PARTIE

### De quoi dépend le changement de statut économique des individus ?

Les informations présentées en première partie de cet article ont permis de préciser les grands contours de ce phénomène largement méconnu que constitue l'évolution du niveau de vie des individus.

Selon l'état actuel de nos travaux, il semble cependant prématuré de dépasser ce niveau descriptif et de dresser, par exemple, un bilan **complet** d'une approche explicative à ce phénomène. La suite de ce document rassemble donc quelques résultats d'une étude qui est toujours en cours.

L'explication des changements de statut économique demeure évidemment l'objectif ultime de cette démarche. On ne peut, toutefois, atteindre cet objectif d'emblée en faisant l'économie d'une série de travaux préparatoires, fastidieux sans doute, mais indispensables pour une meilleure maîtrise de l'information de base ou à construire dans ce type de procédure.

Trois moments de cette réflexion seront ainsi documentés :

- \* La première étape abordera le problème de la ou des variables à expliquer. Si l'évolution du niveau de vie semble s'imposer au premier abord, nous verrons que ce choix n'est pas aussi simple en pratique. Il faut, par exemple, déterminer la forme sous laquelle cette évolution peut être mesurée. Par ailleurs, le choix d'une seule variable dépendante n'est-il pas trop restrictif à ce stade de l'analyse ?
- \* Alors que le bilan général (présenté en première partie de cet article) permettait d'apprécier les tendances centrales du changement, une seconde étape engagera ici une démarche complémentaire, focalisée sur la **variabilité** du changement entre les individus.
- \* Enfin, cette dynamique des revenus se situe à l'intersection de deux sources de variations : celle des caractéristiques individuelles et celle des caractéristiques de l'environnement 'ménage' dans lequel vit l'individu. Nous terminerons donc par un inventaire "provisoire" des modalités selon lesquelles ces deux sources contribuent à déterminer l'évolution des revenus.

#### **II.1. La mesure de l'évolution du niveau de vie (1985-1992)**

Pour estimer le changement de niveau de vie ou de bien-être économique, deux méthodes peuvent être utilisées :

- \* soit, une mesure de la progression proportionnelle du niveau de vie par rapport à l'année de référence (mesure (a) )<sup>8</sup>;
- \* soit, une mesure de l'écart absolu entre le niveau de vie atteint en 1992 et celui de 1985 (mesure (b) ).

---

8. Le rapport entre le revenu disponible et le niveau de ressources auquel le ménage peut prétendre en vertu du barème établi dans la loi de 1986 instituant le revenu minimum garanti (R.M.G.) au Luxembourg conduit à des résultats qui, dans la suite des travaux, sont presque identiques à ceux obtenus sur base de cette mesure de la progression proportionnelle du niveau de vie; cette mesure alternative qui se réfère au RMG est, en fait, très proche de celle utilisée dans les travaux menés dans le PSID [Income-to-needs] développé par l'I.S.R. de l'Université du Michigan (Ann Arbor - USA).

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

---

### ENTRE 1985 ET 1992

La première mesure (a) présente un avantage indéniable lorsqu'il s'agit de fournir des données de cadrage (comme ce fut le cas dans la première partie de cet article). Par contre, le fait de normer la mesure sur le niveau de vie de 1985 va entraîner un certain nombre d'effets qui peuvent être jugés perturbants pour la suite des travaux. Ainsi retrouve-t-on situés sur un même échelon des cas qui correspondent à des progressions équivalentes en pourcentages alors que de telles progressions peuvent résulter d'écarts absolus de même ordre ou d'ordre différent.

Comme l'indique le coefficient de corrélation entre ces deux mesures ( $r = 0.74$ ), les deux méthodes rendent bien compte d'un phénomène semblable, mais en partie seulement. Les deux mesures ne se superposent pas totalement. Ceci tient surtout au fait que la méthode (a) neutralise la hauteur initiale du revenu et sera donc moins sensible à nombre de modifications dont l'effet varie en fonction de la hauteur du revenu.

Les changements indiciaires élevant le niveau des salaires et des pensions constituent les exemples les plus fréquents de ce mécanisme. Les répercussions de ces changements diffèrent selon la hauteur du revenu ; mais, dans l'approche (a), ce phénomène n'apparaît pas (ou alors, de façon fort atténuée); il est en revanche mieux pris en compte par la mesure (b).

Ces différentes considérations ont finalement forcé la décision de ne retenir que la seule mesure (b) comme "variable à expliquer" dans la suite de cette présentation. Mais cette préférence en faveur de **l'écart absolu** du niveau de vie, plus sensible aux changements, ressort aussi des tests comparatifs auxquels on a procédé au cours des travaux préparatoires. De ce point de vue, il est indéniable que les performances obtenues pour la mesure (a) sont nettement moins élevées.

En dernier ressort, il faut encore noter que le problème ne se pose pas réellement en terme de préférence. Les arguments théoriques et les résultats des tests empiriques nous apprennent, en effet, que les deux mesures s'appliquent évidemment à un même phénomène, l'évolution du niveau de vie. Les deux approches capturent cependant des éléments différents de ce phénomène et, au total, elles ne se recouvrent pas complètement.

En définitive, l'embarras provoqué par ce choix entre les deux mesures reflète tout à fait le manque de clarification conceptuelle à l'origine de la démarche. En d'autres termes, la mesure de l'évolution du niveau de vie fut abordée de façon non problématique, comme "allant de soi" en quelque sorte. L'examen des tests empiriques a très justement attiré l'attention sur ce manque de rigueur et cette lacune devra être comblée par une réflexion plus approfondie sur la manière de construire les premières étapes de ce type de recherche.

Les travaux exploratoires dont il est question ici, ont précisément pour utilité d'identifier ce genre de difficultés et de développer notre maîtrise des divers éléments incorporés dans l'étude.

De ce point de vue, l'examen de la matrice des corrélations suivante est aussi instructive. On y remarque ainsi que :

1. le niveau de vie de 1985 est faiblement (et négativement) relié à la progression (%) calculée entre 1985 et 1992;
2. la mesure du niveau de vie de 1985 ne permet pas de prédire l'écart absolu mesuré entre 1985 et 1992;

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

### ENTRE 1985 ET 1992

3. par contre, cet écart est fortement corrélé avec le niveau de vie atteint en 1992 (r = 0.81);
4. de même, on relève que l'écart absolu de niveau de vie sera d'autant plus important que les revenus primaires auront connu une croissance élevée;
5. à l'opposé, les revenus de la redistribution publique n'ont pas, en général, d'impact sur l'écart de niveau de vie;
6. enfin, l'écart des revenus primaires (1992-1985) tend à augmenter lorsque celui des revenus de la redistribution publique diminue et lorsque le nombre d'unités de consommation présentes dans le ménage de l'individu s'accroît entre 1985 et 1992.

Tableau 2.1

**Matrice des coefficients de Bravais-Pearson entre quelques mesures de base**  
(Réf. échantillon cylindré - Individus - 1985-1992)

	Progression du niveau de vie (%) [1985-1992] (1)	Ecart absolu de niveau de vie (francs constants) [1985-1992] (2)	RDUC85  (3)	RDUC92  (4)	Ecart absolu		Ecart U.C. 1992 - 1985  (7)
					des Revenus primaires  (5)	des Revenus de la redistribution publique  (6)	
(1)	1.0	0.74	- 0.28	0.48	0.54	- 0.03	- 0.09
(2)		1.0	0.01	0.81	0.67	- 0.04	- 0.11
(3)			1.0	0.59	- 0.13	0.02	- 0.03
(4)				1.0	0.46	- 0.02	- 0.11
(5)					1.0	- 0.37	0.37
(6)						1.0	0.12
(7)							1.0

Source : PSELL - CEPS/Instead

### **II.2. Décomposition de la variance des changements de niveau de vie [ECNIV]<sup>9</sup>**

L'évolution du niveau de vie peut-être influencée par des événements ou des comportements à la fois nombreux et complexes. Certains de ces éléments nous sont accessibles dans la mesure où ils font partie des informations collectées dans le cadre du programme PSELL.

L'organisation de ces éléments ne s'impose cependant pas d'emblée mais nécessite, au contraire, un cheminement préparatoire au cours duquel le fonctionnement des changements de niveau de vie sera progressivement éclairé.

L'objectif du présent développement répond à un tel souci puisque nous tenterons d'y répondre à une seule question, simple en apparence : - **Comment fonctionne le changement de statut économique entre les individus ?**

9. Le développement présenté dans cette rubrique s'inspire partiellement des travaux décrits par G.DUNCAN et J.MORGAN in **Patterns of Economic Progress**, vol.5, part one, "Components of Change in Family Well-being" - PSID/ISR. University of Michigan - Ann Arbor - 1977.

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

---

### ENTRE 1985 ET 1992

**II.2.1.** Pour répondre à cette question, on empruntera une procédure permettant d'identifier les parts respectives que prennent, dans la variation du niveau de vie, les différents éléments constitutifs de cette mesure.

En effet, comme le changement de statut économique est ici évalué sur base des modifications du niveau de vie, il s'ensuit que ce changement résulte, normalement, de variations qui opèrent au niveau des différents éléments composant le revenu ainsi qu'au sein de la composition du ménage dans lequel l'individu a vécu entre 1985 et 1992<sup>10</sup>.

- La forme la plus simple de cet exercice est résumée par la première partie de la figure 2.1.

**II.2.1.1.** La variance "interindividuelle" dans les changements de niveau de vie peut être ainsi décomposée en deux parties :

- ⇒ la première partie est associée aux changements dans les revenus (ici : le R.D. [ECRD])
- ⇒ la seconde partie représente les modifications survenues dans la composition du ménage (ces modifications sont, ici, résumées par l'écart du nombre d'U.C., entre 1985 et 1992 [ECFC]).

On présume que les changements intervenant dans ces deux groupes d'éléments ne sont pas indépendants les uns des autres ; il s'ensuit que la méthode d'analyse retenue doit permettre d'estimer :

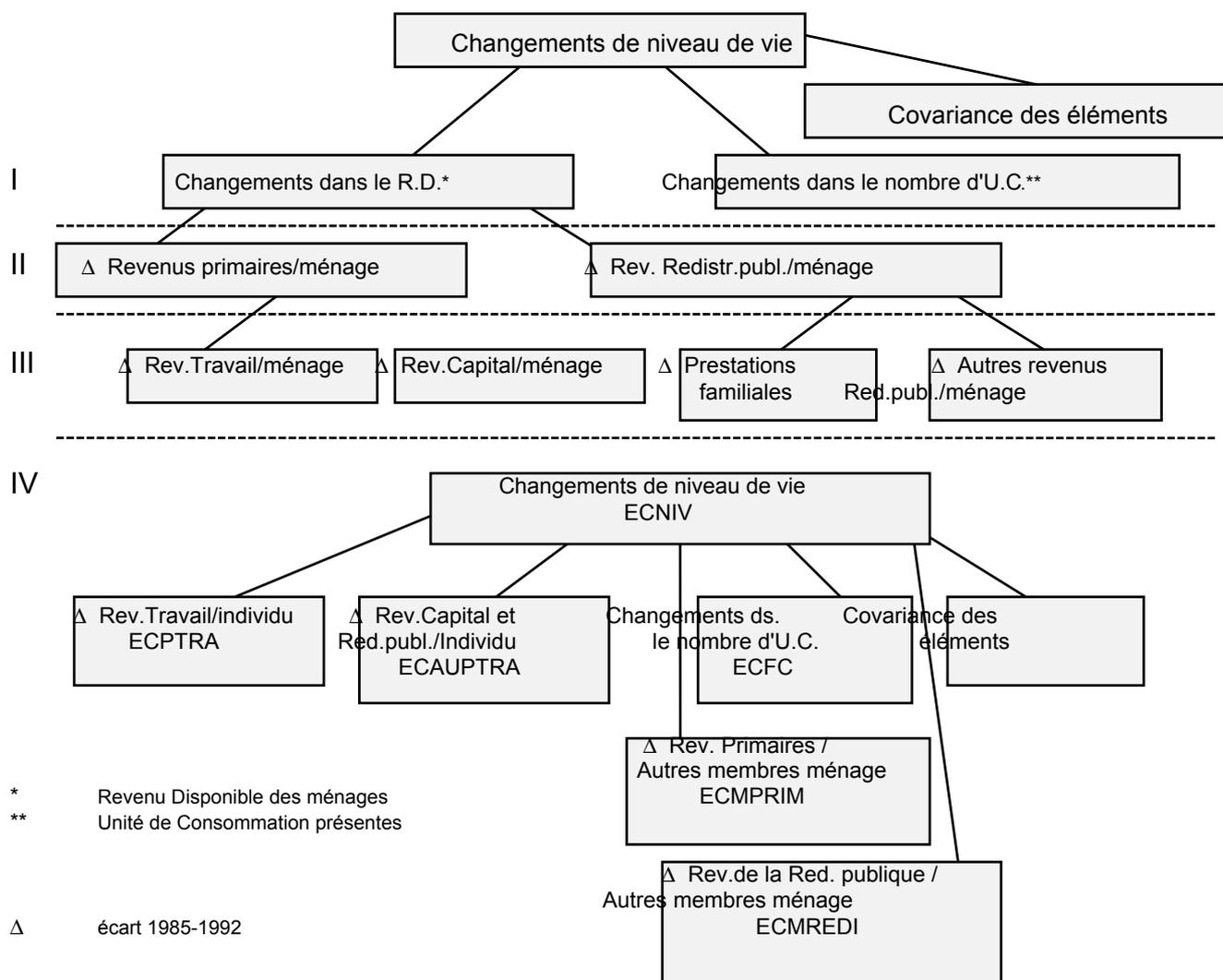
- + d'un côté, les effets spécifiques ou uniques pour chaque élément, séparément;
- + et, de l'autre, les effets joints de ces deux éléments (ECNIV  $\Omega$  ECRD  $\Omega$  ECFC).

---

10. Pour un tel exercice, chaque individu appartenant à l'échantillon cylindré 1985-1992 est caractérisé à la fois par des informations qui lui sont propres (les revenus du travail, par exemple) et par des informations construites au niveau du ménage auquel il appartient (le niveau de vie du ménage).

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES ENTRE 1985 ET 1992

Figure 2.1. Plan d'analyse de la décomposition de la variance des écarts de niveau de vie



**II.2.1.2.** L'analyse en Communautés<sup>11</sup> constitue la méthode sélectionnée pour cet exercice. Cette méthode d'analyse de la variance d'une variable dépendante permet de séparer :

- + les variances communes ou jointes
- + et les variances uniques

afin de calibrer les influences respectives des variables indépendantes. Dans cette méthode, la contribution unique d'une variable indépendante est définie comme la variance attribuée à celle-ci lorsqu'elle entre "en dernier" dans une équation de régression<sup>12</sup>.

Dans le cas de deux variables indépendantes, les équations de base s'écrivent comme suit :

11. ou analyse en éléments

12. La contribution unique correspond alors à la corrélation semi-partielle (élevée au carré) entre la V.D. et la V.I. en question, après partialisation de tous les effets des autres v.i. Voir, à ce propos, F.N.KERLINGER & E.J.PEDHAZUR, in **Multiple Regression in Behavioral Research**, pp. 297 et suiv., Holt, Rinehart and Winston, New York - 1973.

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

ENTRE 1985 ET 1992

$$\begin{aligned}
 U_{(1)} &= R_{y \cdot 12}^2 - R_{y \cdot 2}^2 \\
 C_{(12)} &= R_{y \cdot 2}^2 + R_{y \cdot 1}^2 - R_{y \cdot 12}^2 \\
 R_{y \cdot 1}^2 &= U_{(1)} + C_{(12)}
 \end{aligned}$$

**II.2.1.3.** L'analyse en Communautés débute donc, sous sa forme la plus rudimentaire, par l'estimation des contributions uniques et jointes de deux v.i., à savoir : les écarts enregistrés dans le R.D. et la composition du ménage (U.C.) [cf. fig. 2.1. §I]. L'analyse peut être ensuite progressivement spécifiée par la décomposition de la variance des changements intervenant dans le R.D. Celle-ci repose, en effet, sur la somme de la variance des changements de chaque composant de ce revenu (et des effets joints de ces divers éléments). Les étapes II, III et IV de la figure 2.1. illustrent la progression de cette démarche. Seules les étapes I et IV seront documentées dans la suite de cette présentation.

**II.2.2.** En raison du caractère synthétique du plan d'analyse arrêté ici, la variance des changements dans la composition du ménage ne sera pas décomposée en éléments additifs (comme cela sera fait pour le revenu). Un aperçu de cette variabilité des changements de niveau de vie entre les individus, attribuable aux modifications de composition des ménages, peut être néanmoins fourni en appliquant l'analyse en Communautés à différents sous-groupes de notre échantillon cylindré. Cette procédure ne rend certainement pas les mêmes services qu'une solution où les différents éléments affectant l'évolution de la morphologie des ménages seraient pris en compte. Elle offre toutefois l'opportunité de comparer les résultats obtenus entre des groupes d'individus qui, du point de vue de l'histoire de leur ménage, peuvent avoir connu différents types d'évolution.

L'analyse de la décomposition de la variance sera donc appliquée à l'ensemble de l'échantillon cylindré (1985-1992) ainsi qu'à neuf groupes d'individus classés selon leur relation au Chef de ménage (C.M.), en 1985.

Tableau 2.2. **Groupes d'individus classés selon leur relation au C.M., en 1985**  
[Echantillon cylindré - Poids 1992]

Groupes d'individus	%
1. C.M., hommes, ne faisant pas partie d'un couple en 1985	1.9
2. C.M., femmes, ne faisant pas partie d'un couple en 1985	6.5
3. C.M., en couple - 1985 (presqu'exclusivement des hommes)	26.5
4. Conjoints du C.M., en 1985 (femmes)	27.9
5. Enfants du C.M.85, à charge : 1985-1992	18.4
6. Enfants du C.M.85, à charge en 1985 et adultes en 1992	8.3
7. Enfants du C.M.85, adultes en 1985	8.2
8. Autres adultes, hommes	0.9
9. Autres adultes, femmes	1.4
Ensemble de l'échantillon cylindré	100.0 (n = 3857)

Source : PSELL - CEPS/Instead

### II.2.3. Les changements de niveau de vie - Commentaires des résultats

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

ENTRE 1985 ET 1992

La première analyse permet de décomposer l'effet tributaire des écarts en R.D. ainsi que celui attribuable aux transformations de la composition du ménage en :

- variance unique, due à chaque variable indépendante
- variance commune ou jointe des deux variables indépendantes considérées.

L'examen des variances uniques identifie ainsi l'importance des contributions propres à chaque variable dans l'explication de la variance des écarts en niveau de vie. Cette première étape est résumée dans le tableau 2.3.

Tableau 2.3

**Contributions uniques et jointes (%) des changements dans le R.D. et la composition du ménage dans l'explication de la variance des écarts de niveau de vie**

Sous-groupes	Contributions uniques		Communités ECRD*ECFC	TOTAL	R <sup>2</sup> final (%)
	Écarts R.D. [ECRD]	Écarts composition ménage [ECFC]			
1) C.M., non couple 85, Hommes	81.1	<u>18.9</u>	-	100.0	85.6
	95.9	22.3	-18.2	100.0	
2) C.M., non couple 85, Femmes	80.8	<u>19.2</u>	-	100.0	82.2
	99.6	23.7	-23.3	100.0	
3) C.M., en couple 85	73.5	<u>26.5</u>	-	100.0	82.4
	98.1	35.4	-33.5	100.0	
4) Conjoints du C.M.85	74.1	<u>25.9</u>	-	100.0	77.6
	92.4	32.3	-24.7	100.0	
5) Enfants du C.M.85, à charge 85-92	90.8	<u>8.2</u>	-	100.0	90.1
	99.7	10.1	-9.8	100.0	
6) Enfants du C.M.85, à charge 85, adultes en 92	61.2	<u>38.8</u>	-	100.0	71.2
	96.2	61.0	-57.2	100.0	
7) Enfants du C.M.85, adultes en 85	71.2	<u>28.8</u>	-	100.0	74.2
	98.2	39.8	-38.0	100.0	
8) Autres adultes, hommes	64.9	<u>35.1</u>	-	100.0	79.6
	85.8	46.4	-32.2	100.0	
9) Autres adultes, femmes	88.1	<u>11.9</u>	-	100.0	86.8
	99.3	13.4	-12.7	100.0	
Ensemble de l'échantillon cylindré	74.1	25.9	-	100.0	74.4
	98.3	34.4	-32.5	100.0	

Source : PSELL - CEPS/Instead

**Remarque :** Afin de faciliter la lecture des résultats, les variances ont été recalculées de sorte que le total des éléments soit égal à 100%. Chaque première ligne de résultats prend uniquement en compte les contributions spécifiques.

D'une manière générale, les résultats obtenus indiquent que la variance des écarts en R.D. détermine largement celle de l'évolution du niveau de vie, la part des modifications dans la composition des ménages contribuant pour un quart de celle-ci (lorsque seules les contributions uniques sont prises en compte).

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES ENTRE 1985 ET 1992

---

Cette observation rejoint les conclusions tirées des travaux entrepris sur les données du P.S.I.D. et sur une période identique (8 années). Il semble cependant que l'effet des changements en composition des ménages soit légèrement plus faible dans le cas du P.S.I.D..

Le résultat enregistré dans le cadre du P.S.E.L.L. constitue une demi-surprise. On s'attendait, en effet, à une contribution unique un peu plus massive des changements observés au niveau de la composition des ménages. Il est toutefois vraisemblable que l'indicateur synthétique de ces derniers changements (écarts des U.C.) soit quelque peu limité pour couvrir correctement l'ensemble des transformations opérant au niveau de la composition et de la morphologie des ménages. Dans ce cas, notre mode d'opérationnalisation minore l'effet réel de cet élément. L'examen des résultats détaillés selon les différents sous-groupes révèle, par ailleurs, une certaine logique.

Le poids du facteur "composition du ménage" est chaque fois plus élevé dans les sous-groupes où les individus sont plus susceptibles de connaître des changements dans leur environnement direct (cf. sous-groupes n°6, 7 et 8).

Par contre, ce poids est très faible pour les individus vivant "normalement" au sein de configurations familiales plus stables (cf. sous-groupe n°5).

### **II.2.4. Les contributions des revenus propres à l'individu et celles des revenus des autres membres du ménage. (cf. tableau 2.4.)**

La première conséquence de cette ventilation du R.D. en éléments additifs est perceptible au niveau de la chute de la contribution unique du facteur "composition du ménage" (alors que les valeurs en  $R^2$  tendent à s'élever dans de nombreux groupes d'individus).

L'examen des contributions uniques des différents éléments du revenu met ensuite en évidence le rôle particulier que jouent les revenus du travail (personnels) des individus appartenant aux sous-groupes n°1, 2 et 8.

Dans ces trois cas, on note à la fois une contribution minimale du facteur "composition du ménage", une contribution élevée des revenus du travail des individus considérés et un apport secondaire fourni par les revenus des autres membres du ménage.

Deux éléments permettent d'expliquer le rôle majeur que détiennent les revenus du travail des individus appartenant à ces trois sous-groupes dans l'évolution de leur niveau de vie :

- (1) Ces individus vivaient plutôt, en 1985, dans des ménages de petite taille.
- (2) Ces ménages ont, en moyenne, connu peu de transformations entre 1985 et 1992.

Le phénomène inverse peut être observé dans les autres sous-groupes (surtout pour les n°3, 4, 7 et 9) où les contributions uniques des revenus des autres membres du ménage déterminent plus fortement l'évolution du niveau de vie ; il s'agit aussi plus souvent de groupes où l'influence du facteur "composition du ménage" est plus marquée.

Le groupe n°6 constitue un cas particulier où les contributions uniques des revenus personnels et des revenus des autres membres du ménage s'équilibrent plus ou moins. Pareille situation s'inscrit dans un contexte précis : les individus appartenant à ce groupe ont, en effet, changé de statut entre 1985 et 1992.

L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES  
ENTRE 1985 ET 1992

Tableau 2.4

**Contributions uniques et communes (%) des changements**

- dans les revenus du travail de l'individu [ECPTRA]
- dans les autres revenus de l'individu [ECAUPTRA]
- dans les revenus primaires des autres membres du ménage [ECMPRIM]
- dans les revenus de la redistribution publique des autres membres du ménage [ECMREDI]
- dans la composition du ménage [ECFC]
- dans l'explication de la variance des écarts de niveau de vie

Sous-groupes	CONTRIBUTIONS UNIQUES				Ecart compo- sition ménage	Ensem- ble des commu- nautés	Total	R <sup>2</sup> final (%)
	Revenus de l'individu		Rev.des autres membres du ménage					
	ECPTRA	ECAUPTRA	ECMPRIM	ECMREDI	ECFC			
1) C.M., non couple 85, Hommes	<b>61.8</b> 58.6	11.2 10.6	<b>16.7</b> 15.8	<b>0.1</b> 0.2	<b>10.2</b> 9.7	- +5.1	100.0 100.0	90.5
2) C.M., non couple 85, Femmes	<b>57.0</b> 73.6	14.4 18.6	<b>21.5</b> 27.8	<b>1.5</b> 2.0	<b>5.6</b> 7.2	- -29.2	100.0 100.0	92.7
3) C.M., en couple 85	<b>22.8</b> 32.7	<b>7.7</b> 11.0	<b>45.4</b> 65.1	<b>3.3</b> 4.8	<b>20.8</b> 29.8	- -43.5	100.0 100.0	82.6
4) Conjoints du C.M.85	<b>12.4</b> 19.2	<b>8.2</b> 12.6	<b>50.7</b> 78.4	<b>13.0</b> 20.0	<b>15.7</b> 24.3	- -54.3	100.0 100.0	79.1
5) Enfants du C.M. 85, à charge 85- 92	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	-
6) Enfants du C.M.85, à charge 85, adultes en 92	<b>33.9</b> 44.8	<b>14.8</b> 19.5	<b>33.6</b> 44.3	<b>4.4</b> 5.8	<b>13.3</b> 17.6	- -32.0	100.0 100.0	81.2
7) Enfants du C.M.85, adultes en 85	<b>17.3</b> 25.7	<b>2.8</b> 4.1	<b>51.6</b> 76.8	<b>11.0</b> 16.4	<b>17.3</b> 25.8	- -48.7	100.0 100.0	76.4
8) Autres adultes, hommes	<b>52.8</b> 49.7	<b>5.8</b> 5.5	<b>30.0</b> 28.3	<b>2.4</b> 2.3	<b>8.9</b> 8.4	- +5.8	100.0 100.0	84.1
9) Autres adultes, femmes	<b>10.5</b> 12.5	<b>6.5</b> 7.5	<b>68.2</b> 78.9	<b>7.0</b> 8.1	<b>7.8</b> 9.0	- -15.8	100.0 100.0	90.8
<b>Ensemble de l'échantillon cylindré</b>	<b>25.0</b> 38.6	<b>8.8</b> 13.7	<b>43.7</b> 67.4	<b>7.3</b> 11.2	<b>15.2</b> 23.4	- -54.3	100.0 100.0	76.6

Source : PSELL - CEPS/Instead

**Remarque :** Afin de faciliter la lecture des résultats, les variances ont été recalculées de sorte que le total des éléments soit égal à 100%. Chaque première ligne de résultats prend uniquement en compte les contributions spécifiques.

### ***II.3. Les effets des caractéristiques individuelles et de l'environnement ménage sur l'évolution du niveau de vie***

Les résultats présentés au point précédent visaient à décrire le fonctionnement "interne" des changements de statut économique vécus par les individus. Cette référence au fonctionnement "interne" qualifie bien la procédure suivie puisque l'examen portait exclusivement sur les éléments constitutifs de la mesure du niveau de vie. Les conclusions de cet exercice tiennent en deux points :

- on s'est, tout d'abord, rendu compte du fait que le facteur "composition du ménage" n'expliquait, en général, qu'une part modeste de la variance de l'évolution du niveau de vie ;
- on a, ensuite, mis en évidence le caractère fluctuant des contributions des divers éléments retenus pour cette analyse (revenus, composition du ménage) lorsque l'on passe d'un sous-groupe de la population à un autre.

Ces conclusions vont évidemment guider l'orientation de la suite des travaux. Les changements dans la composition des ménages doivent, par exemple, faire l'objet d'une exploration plus poussée. On peut aussi suspecter le fait qu'une analyse générale, appliquée à l'ensemble de l'échantillon cylindré, risque de masquer certains effets de mécanismes déterminant l'évolution des niveaux de vie ; ceux-ci opèrent éventuellement en sens divergents au sein des différents sous-groupes d'individus dont l'histoire n'est pas toujours uniforme au cours de la période observée.

**II.3.1.** L'objectif poursuivi dans le cadre de cette troisième étape peut être résumé comme suit :

- *Quelles sont, parmi les caractéristiques propres aux individus et à l'environnement "Ménage", celles qui conditionnent le plus l'évolution du niveau de vie ?*

Il s'agit ici d'une approche exploratoire, à caractère prédictif, ne s'appuyant donc sur aucun présupposé théorique exigeant. A cet effet, une liste de variables indépendantes à tester a été définie au départ ; cette liste contient :

- des variables spécifiant des caractéristiques personnelles des individus (âge, sexe, état civil, position sur le marché du travail, niveau de formation, etc.)
- ainsi que des variables décrivant la composition du ménage.

A partir de cette liste de base, trois séries d'informations ont été constituées en fonction des références temporelles suivantes :

- l'information s'applique à l'année 1985 ou 1992 ;
- l'information recouvre des changements d'états qui se sont produits entre 1985 et 1992.

Pareille procédure conduit évidemment à une rapide multiplication de l'information à traiter. Comme, au stade final de l'analyse, il est pratiquement impossible de manipuler simultanément un nombre élevé de variables indépendantes<sup>13</sup>, on se trouve confronté à un

impératif incontournable : celui de calibrer et filtrer l'ensemble des variables disponibles pour en retenir le plus petit nombre possible.

---

13. et ce, d'autant plus lorsqu'il s'agit de variables de type nominal, comprenant souvent plusieurs modalités dans ce type d'approche.

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

---

### ENTRE 1985 ET 1992

Cette procédure de réduction de l'information repose, dans un premier temps, sur une technique simple d'analyse de la variance du critère selon les modalités de chaque variable indépendante figurant dans la liste de base. Dans un second temps, les effets des variables ainsi sélectionnées sont examinés simultanément afin d'éliminer la redondance d'information<sup>14</sup> et les variables les moins prédictives. Au terme de cette procédure, quatre variables ont été conservées en vue de l'analyse finale où chaque bloc d'informations (caractéristiques individuelles/ménage) sera représenté par deux variables.

Cette réduction progressive de l'information disponible implique un travail minutieux qui, dans le cas présent, a été doublé puisque cette procédure a été développée parallèlement dans :

- le groupe des C.M., hommes, vivant en couple en 1985 (groupe n°3)
- et le groupe des épouses de ces C.M.85 (groupe n°4).

Cette double approche a été, en outre, soumise à certaines contraintes comme celle de conduire à une sélection unique des v.i. afin que les résultats puissent être comparés d'un groupe d'individus à l'autre<sup>15</sup>.

**II.3.2.** Au stade final de ce développement, la variance des écarts de niveaux de vie a été étudiée selon un modèle à quatre éléments ou facteurs (Méthode Anova ; option : M.C.A.). Cette méthode d'analyse permet de connaître l'effet spécifique de chaque variable indépendante lorsque les différents effets attribuables aux autres facteurs sont contrôlés.

Dans le cas présent, les quatre facteurs retenus sont :

1. les changements de position par rapport au marché du travail (des individus)
2. le niveau de formation de base (des individus)
3. les changements dans la composition du ménage (nombre d'enfants à charge et d'adultes)
4. l'évolution du nombre de membres qui disposent de revenus personnels dans le ménage, entre 1985 et 1992.

L'objectif est donc d'identifier l'importance des effets propres de ces quatre facteurs sur les écarts de niveaux de vie ainsi que leurs interactions.

Dans le modèle examiné, on retiendra que la somme des effets propres (*main effects*) est significative ; il en va de même pour chaque facteur pris individuellement et pour l'ensemble des interactions mesurées entre ceux-ci.

---

14. Ainsi, parmi plus de 20 caractéristiques individuelles, onze furent choisies pour le second test au terme duquel deux ont été retenues pour l'analyse finale.

15. Dans ce cas, les contraintes concernent aussi la nécessité d'adapter les codes des variables aux situations particulières rencontrées au sein de chaque groupe analysé (cf. la variable  $\Delta$  Position sur le marché du travail dans le tableau 2.5.

# L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

## ENTRE 1985 ET 1992

Tableau 2.5

### Multiple Classification Analysis (M.C.A.)

**Ecarts de niveaux de vie selon**

- \* les changements de position sur le marché du travail (POSMT)
- \* le niveau de formation scolaire (EDUC)
- \* les changements survenus au sein de la composition du ménage (DIACOMP)
- \* et l'évolution du nombre de membres disposant de revenus personnels dans le ménage (85-92) (APREV)

GROUPE N°3 - C.M.vivant en couple, en 1985 (hommes)			GROUPE N°4 - CONJOINT du C.M., en 1985 (femmes)		
Moyenne du groupe : 100 (100 = 13 760 7 Flux 1985)			Moyenne du groupe : 100 (100 = 13 705 Flux 1985)		
DEVIATIONS PAR RAPPORT A LA MOYENNE DU GROUPE					
Variables et Modalités	non ajustées	ajustées pour les autres v.i.	non ajustées	ajustées pour les autres v.i.	Variables et Modalités
	col. 1	col.2	col. 1	col.2	
<u>-Δ Position sur M.T. [POSMT3]</u>			<u>-Δ Position sur M.T. [POSMT4]</u>		
0.travaille en 85 et 92	+11.7	+1.9	+55.7	+39.3	0.travaille en 85 et 92
1."- et changt. dans le job	+44.3	+50.8	+14.3	+1.1	1.inactive en 85, travaille en 92
2.travaille en 85, inactif en 92	-29.6	-25.1	-106.0	-24.6	2.travaille en 85, inactive en 92
3.retraité pr.invalidité en 85 et 92	+1.8	+15.4	-14.8	-15.9	3.tient le ménage en 85 et 92
4.autres cas	-39.0	-20.6	+13.2	+19.7	4.autres cas
(eta et bêta)	(0.15)	0.13	(0.24)	0.15	(eta et bêta)
<u>- Niveau de formation (EDUC)</u>			<u>- Niveau de formation (EDUC)</u>		
1.inférieur	-20.1	-18.6	-8.9	-8.1	1.inférieur
2.moyen	+47.6	+42.0	+25.3	+37.2	2.moyen
3.supérieur	+96.7	+92.3	+122.0	+95.8	3.supérieur
(eta et bêta)	(0.29)	0.27	(0.21)	0.17	(eta et bêta)
<u>-Δ Composition/ ménage [DIACOMP]</u>			<u>-Δ Composition/ ménage [DIACOMP]</u>		
1.pas de changement	-6.8	-27.5	-3.7	-14.7	1.pas de changement
2.+ d'enfants à charge	-67.8	-81.6	-69.9	-79.5	2.+ d'enfants à charge
3.- d'enfants à charge	+102.6	+81.0	+91.1	+64.8	3.- d'enfants à charge
4.- d'adultes	-42.6	+24.9	-31.4	+9.8	4.- d'adultes
5.- d'enfnts.et + d'adultes	+65.0	+34.9	+65.5	+36.7	5.- d'enfnts.et + d'adultes
6. autres	+60.9	+87.4	+40.8	+60.8	6. autres
(eta et bêta)	(0.39)	0.39	(0.32)	0.29	(eta et bêta)
<u>-Δ Nb.mb./ ménage ayant des revenus personnels [APREV]</u>			<u>-Δ Nb.mb./ ménage ayant des revenus personnels [APREV]</u>		
1.moins	-68.6	-74.7	-64.4	-65.1	1.moins
2.idem.	+11.7	+25.8	+9.5	+16.4	2.idem.
3.plus	+67.5	+33.2	+69.1	+48.5	3.plus
(eta et bêta)	(0.35)	0.35	(0.31)	0.28	(eta et bêta)
* (y compris - R multiple interaction) - R <sup>2</sup>	(0.65)* (0.423)*	0.57 0.323	(0.58) (0.333)	0.48 0.229	

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

### ENTRE 1985 ET 1992

Le résultat global de cette analyse est fourni dans les deux dernières lignes du tableau 2.5 :

- la somme des effets propres des quatre facteurs sélectionnés explique la variance du critère à concurrence de 32.3% dans le groupe n°3 et 22.9% dans le groupe n°4 ;
- la prise en compte des interactions entre les quatre facteurs permet d'expliquer dix pour cents de variance supplémentaire de sorte que le modèle complet (effets propres et interactions) explique, au total, 42.3% et 33.3% de la variance des écarts de niveaux de vie entre 1985 et 1992.

Un autre bilan est renseigné en dernière ligne des résultats détaillés pour chaque variable indépendante (coefficients Eta et Béta). Elevé au carré, le coefficient Eta mesure la proportion des variations en niveaux de vie expliquée, au total, par chaque facteur. Comme les quatre facteurs peuvent être corrélés entre eux, on doit s'attendre à ce que l'effet propre de certains soit moins élevé que l'effet mesuré par le coefficient Eta, c'est-à-dire indépendamment de la présence des autres facteurs dans l'équation. L'écart entre les coefficients Eta et Béta reflète cette situation ; le coefficient Béta mesure, en effet, l'impact spécifique de chaque facteur après contrôle de celui des trois autres en présence.

Enfin, on trouve, en regard des différentes modalités spécifiant chaque facteur, les valeurs moyennes de celles-ci exprimées en écarts par rapport à la moyenne générale du groupe : les deuxièmes colonnes affichent les valeurs de ces écarts moyens pour chaque modalité, ajustées en fonction des effets des autres facteurs analysés.

L'un des intérêts de cette méthode M.C.A. tient au fait qu'elle permet d'analyser les structures de changements au niveau des effets d'une variable prise isolément ou après contrôle des autres variables introduites dans l'analyse. Ainsi, dans le groupe des épouses du C.M.85 (groupe n°4), il existe au départ une différence de 161.7 points entre :

- \* d'un côté, les femmes qui avaient un emploi à la fois en 1985 et en 1992 (+55.7)
- \* et de l'autre, celles qui ont arrêté de travailler après 1985 (-106.0).

Une partie de cet écart relève cependant de certaines transformations qui se sont produites dans la composition du ménage entre 1985 et 1992 (l'interaction entre POSMT4 et DIACOMP est, en effet, significative). Lorsque cet effet combiné entre les deux variables est contrôlé, l'écart final entre les deux sous-groupes de femmes en question n'est plus de 161.7 points, mais de 63.9 points.

### **II.3.3. Quelles conclusions générales peut-on tirer de l'examen des résultats présentés dans le tableau 2.5 ?**

Dans les limites strictes de ce test, on notera tout d'abord que les variables relatives aux changements dans l'organisation et la composition des ménages permettent de mieux prédire les écarts de niveaux de vie que ne le font les caractéristiques individuelles. Ceci est vérifié pour les deux groupes d'individus analysés.

Cette observation doit être ensuite modérée par la performance globale obtenue dans ce test ; en effet, notre modèle simplifié (seules quatre variables ont été retenues) n'explique pas une part très importante de la variabilité des écarts en niveaux de vie (le bilan est cependant un peu plus encourageant pour le groupe n°3).

## L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES PERSONNES

### ENTRE 1985 ET 1992

Le fait que l'analyse finale repose uniquement sur quatre facteurs pourrait motiver ce succès très relatif. Il ne semble toutefois guère probable de pouvoir renforcer le niveau de prédiction atteint en augmentant le nombre de facteurs. Les prochaines investigations devraient, en revanche, décrire avec plus de précision les évolutions intermédiaires entre 1985 et 1992 et s'attacher au rôle qu'y tiennent, en particulier, certaines transformations de la morphologie des ménages à mesurer sur base des groupes de revenus<sup>16</sup>.

En d'autres termes, il s'agirait de mieux spécifier les processus façonnant le développement des éléments constitutifs du niveau de vie.

Les résultats reportés dans le tableau 2.6. montrent, en effet, que les quatre facteurs sélectionnés expliquent bien plus la variabilité d'autres écarts enregistrés, par exemple, au niveau :

- du revenu disponible du ménage (R.D.), entre 1985 et 1992
- des revenus du travail des individus
- des autres revenus des individus (revenus du capital et de la Redistribution publique).

Tableau 2.6.

#### Proportions de variance expliquée par la relation de quatre facteurs

(cf. tableau 2.5)

Critères	Valeurs en R <sup>2</sup>	
	Groupe n°3	Groupe n°4
<b>1) Ecarts en R.D.</b>		
- Main effects (M.E.)	0.493	0.468
- M.E. + interactions	0.600	0.556
<b>2) Ecarts en revenus du travail des individus</b>		
- Main effects (M.E.)	0.595	0.455
- M.E. + interactions	0.651	0.597
<b>3) Ecarts des autres revenus des individus</b>		
- Main effects (M.E.)	0.717	0.672
- M.E. + interactions	0.894	-

Source : PSELL - CEPS/Instead

16. Groupe de revenus : unité d'analyse intermédiaire entre le ménage et les individus, instaurée dans le dispositif d'observation des panels luxembourgeois et lorrain.



---

## Liste des publications du panel socio-économique des ménages "Liewen zu Lëtzebuerg"

---

- **Méthodologie générale et répertoire des variables** - Année d'enquête: 1985 (Première vague). Document PSELL n°1. P. DICKES, P. HAUSMAN, A. KERGER -1987.
- **L'état de la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg**. Document PSELL n° 2. F.COURTOIS, P.HAUSMAN (1987).
- **Description des niveaux de vie et de bien-être économique dans les ménages résidant au Luxembourg - Année 1985-1987**. Série "Niveau de vie " 1. Document PSELL n°3 P. HAUSMAN (1987).
- **Niveaux de vie et de bien-être économique des ménages en 1985: principaux résultats en 1985**. Série "Niveau de vie " 2. Document PSELL n°4. P. HAUSMAN (1987).
- **Un indicateur pour mesurer la pauvreté objective: théorie et application dans la première vague du panel socio-économique Luxembourgeois - 1985**. Document PSELL n°5, P. DICKES (1987).
- **Un indicateur pour mesurer la pauvreté subjective. Théorie et application dans la première vague du panel socio-économique luxembourgeois : année d'enquête 1985** (première vague). Document PSELL n°6 P. DICKES (1987).
- **Pratique de l'échelonnement multidimensionnel**. Document PSELL n°7 P. DICKES, J. TOURNOIS (1989).
- **Pauvreté et conditions d'existence: théories, modèles et mesures**. Document PSELL n°8. P.DICKES (1989).
- **Logistique & documentation - Principes d'organisation de la documentation dans le panel**. Document PSELL n°9. J. TOURNOIS (1988).
- **Documentation transversale des variables 1985: première vague**. Document PSELL n°10. J.TOURNOIS (1988).
- **Evolution d'un groupe de ménages pauvres entre 1985 et 1987**. Document PSELL n°11. A. WAGNER (1989).
- **Description statistique des variables du questionnaire -1986-** (deuxième vague). Document PSELL n°12. A.KERGER, R. DE WEVER (1988).
- **Activité féminine, isolement et prestations familiales: un premier parallèle Luxembourg- Lorraine**. Annexes. Document PSELL n° 13. J.C.RAY, B.JEANDIDIER, S.CARVOYEUR (1990).
- **Le mode d'échantillonnage du panel "Liewen zu Lëtzebuerg" - Bilan des deux premières vagues**. Document PSELL n°14. P.HAUSMAN (1990).
- **Analyse des données irlandaises (enquête pilote -1987) pour construire une échelle de pauvreté**. Document PSELL n°15. P.DICKES (1988).
- **La collecte des données en 1986 - Elaboration du questionnaire, déroulement de l'enquête, opérations de chiffrement**. Document PSELL n°16. A.KERGER (1989).
- **Organisation der Daten des Luxemburger Haushaltspanels. (Eingabe, Speicherung und Analyse von Paneldaten)**. Document PSELL n°17. G.SCHMAUS (1990) - (version anglaise: 17a).
- **MNDr, partition valuée selon la méthode de Roubens et Libert**. Document PSELL n°18. B.GAILLY (1989).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages en 1985 et 1986**. Document PSELL n°19. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1990).
- **Les modes de garde des jeunes enfants**. Document PSELL n° 20. A.AUBRUN, P.HAUSMAN (1990).
- **Les indicateurs sociaux de pauvreté: Tableaux de base et documentation**. Document PSELL n°21. P.HAUSMAN (1990).
- **Les personnes âgées et/ou retraitées au Luxembourg: leur environnement familial et leurs réseaux de solidarité**. Document PSELL n° 22. P.HAUSMAN, G.SCHABER (1991).
- **Examen des effets du phénomène d'attrition sur l'étude des revenus et de l'emploi - Années de références: 1985, 1986 et 1987**. Document PSELL n° 23 P.HAUSMAN, B.GAILLY (1990).
- **La constitution des fichiers de référence, nécessaire à l'étude du phénomène d'attrition**. Document PSELL n°24. R.DE WEVER (1990).

- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages en 1985 et 1987.** Document PSELL n°25. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1990).
- **Bilan de l'attrition au cours des trois premières vagues d'enquêtes: 1985/1986/1987.** Document PSELL n°26. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1990).
- **Imputation des revenus manquants dans le panel socio-économique luxembourgeois.** Document PSELL n°27. P.HAUSMAN (1990).
- **"PSELLDOC" Système documentaire pour le panel Luxembourgeois.** Document PSELL n°28. J.J.WESTER, avec la collaboration de A.AUBRUN (1990).
- **Le déroulement de la collecte en 1987. Elaboration du questionnaire, déroulement de l'enquête, opération de chiffrement.** Document PSELL n°29. A.KERGER (1990).
- **La production des données: Vague 1988-1990.** Document PSELL n° 30. A.KERGER (1990).
- **Description statistique des variables du questionnaire -1987- Troisième vague.** Document PSELL n°31. R.DE WEVER, A.KERGER (1991).
- **Les ménages de retraités et les ménages d'actifs - Comparaison des niveaux de vie et des niveaux de dépenses.** Série "Niveau de vie " 3. Document PSELL n° 34. P.HAUSMAN, A.AUBRUN, A.KERGER (1991).
- **Situation der Arbeitslosen in Luxemburg.** Document PSELL n° 35. G.SCHMAUS(1991).
- **La recherche sur la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg.** Document PSELL 36. A.WAGNER (1990).
- **La distribution des revenus entre ménages en 1986 - Une comparaison de statistiques Luxembourg - Lorraine - Belgique.** Document PSELL n° 38. B.DELVAUX (1991).
- **Efficacité de la sécurité sociale dans la lutte contre la pauvreté.** Document PSELL n°39. P.HAUSMAN (1990).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1988.** Document PSELL n°40. B.GAILLY (1991).
- **Projet de recommandation du conseil portant sur les critères communs relatifs à des ressources et prestations suffisantes dans les systèmes de protection sociale.** Rapport préparatoire relatif au dispositif de suivi. Document PSELL n° 42. J.C.BROWN, A.WAGNER avec la collaboration de: P. HAUSMAN, A.KERGER, G.MENARD (1991).
- **La loi sur le Revenu Minimum Garanti. Quelques avis du public.** Document PSELL n° 43. A.WAGNER (1992).
- **L'endettement des ménages au Luxembourg 1985 -1989.** Série "Mode de vie" - 1. Document PSELL n°45. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1992).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: Démographie-Famille I.** Document PSELL n°46. P.HAUSMAN avec la collaboration de M. Langers (STATEC) et du Ministère de la Famille et de la Solidarité (1992).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: Revenus-Conditions de vie II.** Document PSELL n°47. P.HAUSMAN, J.VECERNIK avec la collaboration du Ministère de la Famille et de la Solidarité (1992).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1989.** Document PSELL n°48. B.GAILLY (1992).
- **Luxembourg, 1985 à 1989, une vague d'endettement.** Série "Mode de vie" - 2. Document PSELL n°49. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1993).
- **Les Effets de la Protection Sociale dans la Communauté Européenne.Contribution au programme "Convergence en matière de Protection Sociale"** (Commission C.E., DG V). Document PSELL n°50. P.HAUSMAN (1993).
- **Situation démographique de l'Europe des Douze - EUR12.** Document PSELL n°51. P.HAUSMAN (1993).
- **Les phénomènes associés au vieillissement de la population.** Document PSELL N°52. P.HAUSMAN (1993).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1990.** Document PSELL n°53. B.GAILLY (1993).
- **Insérer des nouveaux membres dans un panel longitudinal de ménages et d'individus: simulations.** Document PSELL n°54. B.GAILLY (CEPS/Insteat) avec la collaboration de P.LAVALLÉE (Statistics-Canada) (1993). (Version anglaise disponible).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1991.** Tome II. Document PSELL n°55. B.GAILLY (1993).
- **Evolution générale du revenu des ménages: 1978-1990.** Série "Niveau de vie" 4. Document PSELL n°56. P.HAUSMAN (1994).

- **1985-1990. Endettement et risques de surendettement.** Série "Mode de vie" - 3. Document PSELL n°57. B.GAILLY (1994).
- **L'intégration sociale des personnes âgées au Grand-Duché de Luxembourg.** Document PSELL n°58. G.SCHABER, P.BOUSCH (1993).
- **Insérer un échantillon complémentaire dans un panel longitudinal de ménages et d'individus: simulations.** (2e partie). Document PSELL n°59. B.GAILLY, P.LAVALLÉE (1994).
- **Revenus et endettement.** Série "Mode de vie" - 4. Document PSELL n°60. B.GAILLY (1994).
- **Mesure de l'efficacité des transferts sociaux selon une approche en termes de sécurisation du niveau de vie des ménages: une analyse statique puis dynamique, appliquée au cas du Luxembourg et de la Lorraine.** Document PSELL n°61. B.JEANDIDIER & N.POUSSING (1994).
- **Budget temps des femmes: l'opinion des femmes.** Document PSELL n°62. A.AUBRUN (1994).
- **Dispositif des pondérations des individus et des ménages de 1985 à 1992.** Document PSELL n°63. B.GAILLY (1994).
- **1985-1991. L'endettement au Luxembourg. Diffusion et concentration.** Série "Mode de vie" - 5. Document PSELL n°64. B.GAILLY (1994).
- **La variance des estimateurs d'un panel ménage. La méthode des groupes aléatoires appliquée au panel luxembourgeois.** Document PSELL n°65. M.RIEBSCHLÄGER. (1994).
- **Etude comparative de l'efficacité de la protection sociale.** Document PSELL n°66. P.HAUSMAN (1994). (Version anglaise disponible).
- **Les politiques économiques et sociales et les personnes âgées au Grand-Duché de Luxembourg** (Rapport national pour la Commission des Communautés Européennes - Novembre 1992). Document PSELL n°67. G.SCHABER, P.BOUSCH.
- **La mise en oeuvre des politiques sociales et économiques en faveur des personnes âgées au Grand-Duché de Luxembourg** (Rapport national pour la Commission des Communautés Européennes et l'Observatoire Européen portant sur le vieillissement démographique et les personnes âgées). Document PSELL n°68. G.SCHABER, P.BOUSCH.
- **Actives, mais à quel prix?** Document PSELL n°69. B.LEJEALLE (1994).
- **Les Luxembourgeoises moins actives que leurs homologues européennes. Etude comparative de la structure des ménages et de l'activité féminine au Luxembourg et dans six autres pays européens -(Suède, Pays-Bas, Belgique, Allemagne de l'Ouest, Allemagne de l'Est, Danemark et Grande-Bretagne).** Document PSELL n°70. B.LEJEALLE (1994).
- **Les conditions de travail des personnes actives.** Document PSELL n°71. B.GAILLY (1995).
- **Etre au chômage au Luxembourg.** Document PSELL n°72. B.LEJEALLE (1995).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: 4. Place et rôle de la femme dans la société.** Document PSELL n°73. A.AUBRUN (1995).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: 3. Revenus-Conditions de vie.** Document PSELL n°74. P.HAUSMAN, en collaboration: J.VECERNIK et Ministère de la Famille et de la Solidarité (1995).
- **1985-1992. L'endettement au Luxembourg.** Série "Mode de vie" - 6. Document PSELL n°75. B.GAILLY (1995).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: 5. Encadrement institutionnel de la femme luxembourgeoise : Conditions juridiques - Politiques visant la famille - Mesures relatives à la formation et à l'emploi - Services d'aide.** Document PSELL n°76. M. PELS (1995).
- **Le revenu des ménages. Evolution de 1985 à 1992.** Série "Niveau de vie " 5. Document PSELL n°77. P.HAUSMAN (1995).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: 6. Les familles monoparentales au Luxembourg ou élever seule son enfant au Luxembourg.** Document PSELL n°78. B.LEJEALLE (1995).

(Novembre 1995)

